

MUSÉES ROYAUX

Bruxelles, 19.....

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRÉTARIAT

N° 103

A

OBJET

Nous avons l'honneur de vous faire connaître
que la résolution de la Commission directrice
n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les
collections de l'État, d.....
qui..... l'objet de.....

ANNEXE

C..... ouvrage que nous tenons, Monsieur,
à votre disposition, pourr.....
être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du
Musée n° 9, contre la remise d'un récépissé
accompagné de la présente.

Copie expédiée le 28.10

Veuillez agréer, M....., l'assurance
de notre considération distinguée.

NOTES

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,
Le Secrétaire,

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

Secrétariat

TÉLÉPHONE 9631

Bruxelles, le 2 août 1910.

Monsieur

Nous avons l'honneur de vous faire
connaître que la résolution de la Commis-
sion directrice n'a pas été favorable à
l'acquisition pour les collections de l'
Etat, des tableaux qui faisaient l'objet
de votre lettre du 30 juillet

Ces ouvrages que nous tenons à votre
disposition, pourront être retirés au
Palais des Beaux-Arts, rue du Musée n°9,
contre la remise d'un récépissé accom-
pagné de la présente.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance
de notre considération distinguée

Le Secrétaire

Pierre Gevaert

Repris mes deux tableaux, le 6 août 1910
W. Vermeir

Le 30 juillet 1910.

F. WATERMAN

41, RUE DE SPA, 41

BRUXELLES

Messieurs les Membres
de la commission des Musées Royaux,

Nous avons l'honneur de
vous remettre, ci-joint deux tableaux
dont nous ne connaissons ni les
auteurs ni la valeur. Nous nous
rallions au prix que vous aurez
estimé et considérons votre éva-
- luation comme la plus équitable.

Les tableaux proviennent
de la succession de nos Parents,
étant quatre fils, ils nous restent
en indivis et nous désirerions

les vendre.

Recevez Messieurs, nos
salutations distinguées.

F. Waterman
41 Rue de Yra
S/